

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 28 (1890)  
**Heft:** 27

**Artikel:** Les enfants mal élevés  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191757>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

<b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50

ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Réaction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Les enfants mal élevés.**

Tel est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître et dont l'auteur est M. Nicolay, avocat à la cour de Paris.

Que de bonnes vérités et que d'excellents conseils dans ce livre !

Papas et mamans, lisez-le, je vous prie; lisez du moins les réflexions suivantes que fait à ce sujet l'*Estafette*, de Paris; vous y trouverez non-seulement de bonnes vérités, mais d'excellents conseils.

« M. Nicolay nous montre les différents types d'enfants mal élevés, en quoi il a dû souffrir de l'embarras du choix; il étudie l'éducation domestique dans ses intimes procédés, le fonctionnement presque toujours si défectueux de l'autorité paternelle et maternelle; l'application rarement intelligente des procédés de répression; l'éducation à l'école et au collège; les questions de la tenue, du langage, des lectures, des distractions, des exemples.

Il a discerné un péril social de premier ordre, là où l'on ne voit guère, en général, que des futilités. Il s'est attaché, en un mot, à poser les principes d'une éducation propre à réaliser cet idéal charmant: avoir des filles dont on ne parle point et des fils capables de faire parler d'eux.

On demandait à un philosophe grec ce qu'on doit apprendre aux enfants.

Il répondit:

« Ce qu'ils auront à faire quand ils seront des hommes. »

Ce mot passe pour avoir été dit il y a deux mille trois cents ans, et on n'a rien trouvé de mieux depuis ce temps-là.

Quand une trop tendre mère console et cajole son enfant, que le père a puni parce qu'il faisait une scène pour obtenir la lune; quand elle lui dit, en le couvrant de baisers :

— Viens, mon amour, avec ta petite maman chérie; n'écoute pas ton méchant papa qui n'aime pas son petit bébé mignon...

Elle commet inconsciemment un acte grave, elle prépare fort mal aux luttes de la vie l'homme futur qui souffrira plus que d'autres devant les impossibilités.

L'influence de l'éducation première est indélébile.

Les petits travers de l'enfant grandissent avec lui; ils deviennent d'abord des défauts, en attendant qu'ils soient promus à la dignité de vices.

Quand on promène autour de soi des regards attentifs, on est frappé du petit nombre d'enfants vraiment élevés d'après une méthode rationnelle. Ici, on les surveille trop; là, on les abandonne à toutes leurs fantaisies.

Nous avons eu, l'autre soir, l'occasion de contempler dans sa gloire un type remarquable de gamin mal dressé. On l'avait placé à nos côtés à la table du dîner, en lui faisant promettre, en retour de cet honneur, de se montrer « bien sage ». Il en avait fait le serment, et pour sceller ce pacte, il s'était empressé de répandre une large cuillerée de potage sur notre manche droite, qui en gardera un durable souvenir.

— Popaul, voyons Popaul, mon petit ange, dit aussitôt la mère d'un ton de reproche, auquel se mêlait une tendresse infinie, tandis que le père profitait de l'occasion pour placer un mot facétieux sur la précocité de son fruit.

Un peu plus tard, le petit drôle, qu'on aurait dû enlever et expulser sans phrases, après ce premier exploit, profita de ce que nous nous absorbions dans le développement d'une thèse littéraire, pour tremper avec intérêt une cuisse de poulet dans notre verre de bordeaux.

Le père gronda pour la forme; mais comme c'est un homme brillant, il plaça un autre mot joyeux sur l'incident; ensuite que Popaul, qu'on aurait dû chasser ignominieusement après ce nouveau méfait, et mettre au lit sans autre forme de procès, devint le héros de la soirée. Et comme il y a, dans tout gamin, un cabotin qui sommeille, le cabotin s'éveilla et entra en scène de la façon la plus audacieuse, c'est-à-dire en revenant précisément sur la fameuse et délictueuse patte de poulet. Il demanda pourquoi les poulets n'ont que deux pattes. A quoi le père répondit qu'ils n'en ont que deux parce que cela leur suffit pour marcher. Popaul se balança de droite à gauche sur sa chaise, et, poursuivant son idée, il demanda encore :

**CAUSERIES DU CONTEUR**2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

— Papa, alors, pourquoi Minet il a quatre pattes ?...

Toute la table se mit à rire avec un mélange de condescendance et d'admiration.

— Parce que, répondit le père, Minet est un chat et non pas un poulet. Il a une forme toute différente, et ses quatre pattes lui sont indispensables.

Notez qu'il y avait huit personnes à table, et que ce dialogue émouvant avait suspendu toute conversation.

Ce n'était pas fini.

Popaul, se repliant en bon ordre, accepta la réponse paternelle, mais il ajouta aussitôt :

— Et si les poulets avaient quatre pattes, est-ce qu'ils ne marcheraient pas mieux ?

— Non, mon enfant, répondit le père, commençant enfin à perdre patience.

— Et s'ils en avaient six ?

— Voyons, Popaul, tiens-toi tranquille !

— Et s'ils en avaient douze ?

— Tu m'embêtes !

Popaul, outragé, se mit à fondre en larmes, en poussant les accents du plus violent désespoir, et c'est alors seulement qu'on se décida à le faire disparaître.

Le monde est plein d'enfants qui ne sont pas plus sages, et qu'on devrait mettre à la raison dès la... première patte de poulet. »

**La route du Simplon**et Napoléon I<sup>er</sup>

IV

Achèvement des travaux. — Relief du Simplon. — Trahison d'un artiste genevois. — L'Hospice.

Dans l'automne de 1805, l'Inspecteur Céard faisait connaître aux gouvernements intéressés que « le passage du Simplon était maintenant ouvert à l'infanterie et à la cavalerie, et que l'artillerie pourrait également y passer dans dix ou douze jours. » Il ne restait en effet, à cette époque, que quelques travaux à exécuter, savoir 16 ponts et trois quarts de lieue de route dans le voisinage de St-Gingolph. Mais qu'étaient ces 16 ponts auprès de 595 déjà faits ! Qu'étaient trois quarts de lieue de route à finir, en comparaison de 60 lieues exécutées ou rectifiées ?